

Un château en cœur de ville

Véritable symbole de la Ville de Nemours, le château est inséparable de son histoire, de la seigneurie, puis du duché de Nemours. Situé sur la rive gauche du Loing, au cœur de l'ancienne cité médiévale, cet édifice est l'un des seuls châteaux de ville en Ile-de-France parvenu jusqu'à nous. Le corps de bâtiment principal, flanqué de quatre tours d'angles, est relié à une haute tour carrée par une étroite galerie.

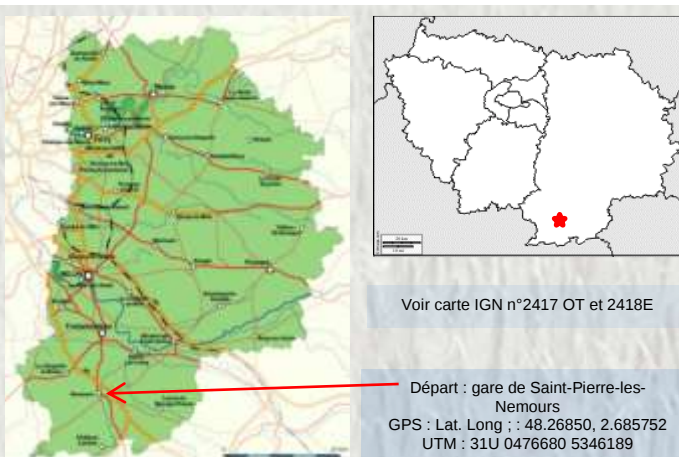
La grande histoire de France se raconte à Nemours

Le château aurait été fondé au milieu du XII^e siècle par Gauthier I^{er} de Villebéon, grand chambellan des rois Louis VII et Philippe Auguste. A partir du XV^e siècle, le territoire nemourien devient un duché. Le château est alors propriété de la famille d'Armagnac dont un des membres, Jacques d'Armagnac, fait restaurer la forteresse pour la rendre plus habitable.

En 1673, Louis XIV donne le duché de Nemours en apanage à son frère Philippe d'Orléans. L'ancien donjon devient le lieu de réunion des juridictions du Baillage, de l'Election et de l'Hôtel de ville. C'est l'occasion d'une grande campagne de restructuration du bâtiment : percement de la nouvelle entrée du château sur la rue Gautier I^{er}, dans l'axe du donjon, et création du perron accédant au premier étage du corps principal. Ces travaux ont donné au bâtiment l'aspect qu'il a conservé aujourd'hui. Après la Révolution, le château devient possession de la Ville.

L'église Saint Jean-Baptiste

Dotée d'une nef de 58 mètres de long et d'une flèche de 60 mètres, l'église Saint Jean-Baptiste, consacrée le 8 octobre 1595, abrite en son sein quelques joyaux, tels les grandes orgues ou encore la Piéta, de Justin Chrysostome Sanson. Classée Monument Historique en 1841, elle fut déclassée en 1894 puis inscrite le 17 juin 1928 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Elle sera de nouveau classée Monument Historique en 1977.



Voir carte IGN n°2417 OT et 2418E

Départ : gare de Saint-Pierre-les-Nemours
GPS : Lat. Long : 48.26850, 2.685752
UTM : 31U 0476680 5346189

Accès : Saint-Pierre-les-Nemours à 33 km au Sud de Melun par les D606 et D607.

Informations pratiques : Transport : Les gares de Nemours-Saint-Pierre, de Bagnaux-sur-Loing et de Souppes-Château-Landon sont sur la ligne Transilien Paris Gare de Lyon - Moret - Montargis.

Ligne de bus "77 express": Melun <-> Egreville, via Nemours, Souppes, Château-Landon ([www.transdev-idf.com/ligne-EXPRESS 34](http://www.transdev-idf.com/ligne-EXPRESS-34)). Tous commerces. Cet itinéraire suit le tracé du GR13.

Charte du randonneur

- Ne vous écarterez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Août 2024 -



De gare en gare :
Nemours / Souppes-sur-Loing

Rochers et bois du Sud Seine-et-Marne



Château de Nemours – Photo CP ©

Visitez Nemours, ancienne capitale du Gâtinais et son château qui domine les rives du Loing, parcourez la forêt parsemée de chaos rocheux cernés de landes sablonneuses puis rejoignez Souppes-sur-Loing, célèbre pour sa pierre calcaire.



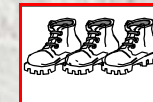
20 km



5 h 00



Blanc / Rouge



Difficile

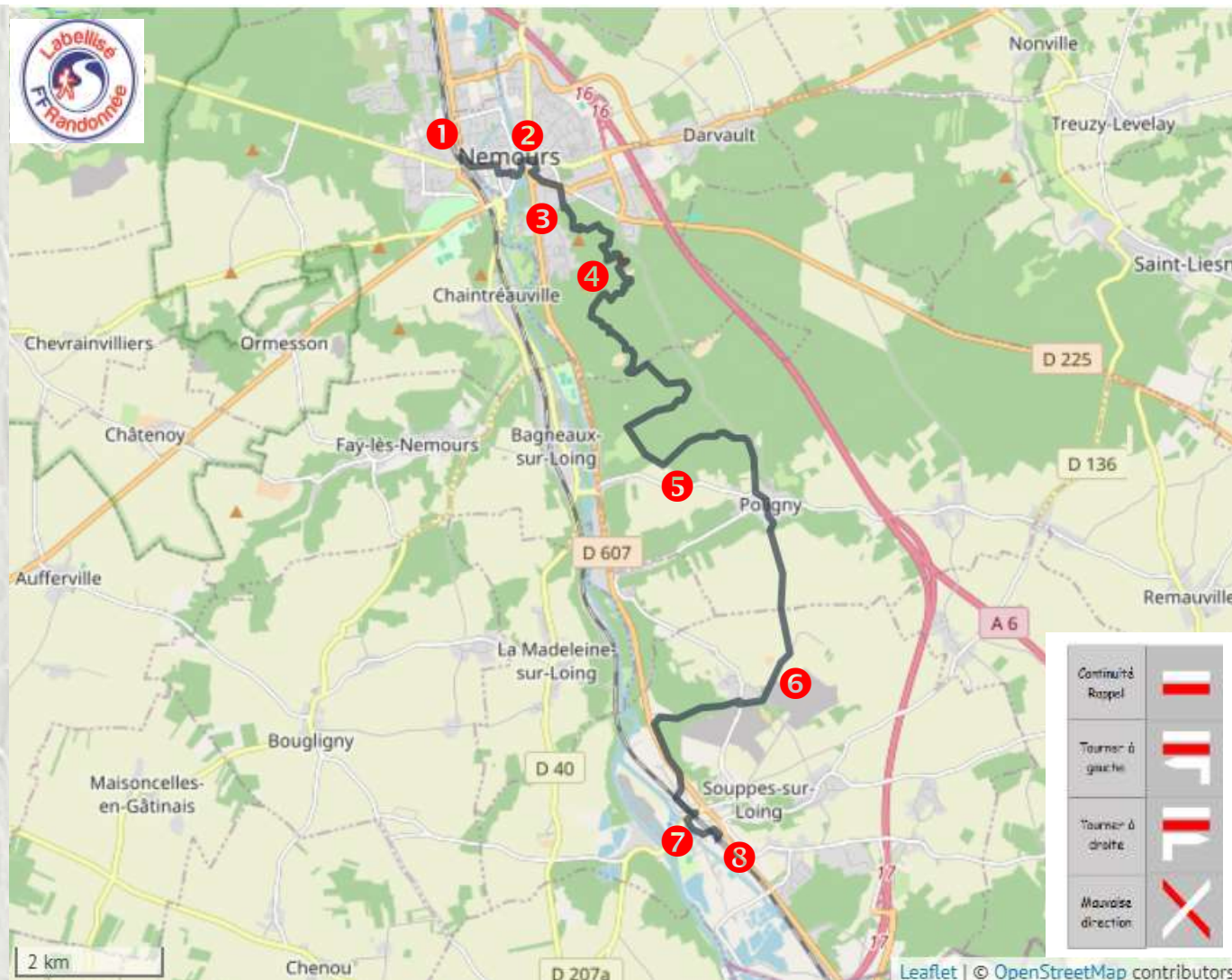
CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

De Nemours à Souppes-sur-Loing



- 1 Dos à la gare de Nemours-Saint-Pierre, se diriger à droite, franchir le pont du canal, prendre le boulevard Victor Hugo à droite et prendre la première rue à gauche. Enjamber les fossés, continuer en face et tourner dans la rue Gauthier 1er. Passer sous le porche (O T) et contourner le château par la droite et suivre le Loing à gauche. Passer le pont sur la rivière et emprunter la rue en face.
- 2 Monter à droite par l'allée du Châtelet, continuer par la rue du Châtelet et, gravir la D 225 à gauche. Prendre la deuxième rue à droite. Elle devient un chemin qui entre en forêt en coupant la rue des Chaudins.
L'itinéraire chemine entre chaos rocheux, platières et ravins (bien suivre le balisage). Rester en rebord de platière.
- 3 Après la pointe Mierolawski, descendre à droite dans le ravin des Crottes-du-Loup.
- 4 Partir à gauche et longer le bord de la platière. Continuer à gauche par le chemin de Nemours à Poligny. Descendre dans le ravin de Pierre-le-Sault. Après la carrière, emprunter le chemin de la Vallée-de-Bagneaux à droite. A la barrière en bois, (*monastère de Bethléem à 150 m*) prendre à gauche le chemin de Pierre-le-Sault, longer le champ, passer en sous-bois.
> A 2,2 km à droite, la gare de Bagneaux-sur-Loing permet de couper le circuit en deux (12,3 km et 12,6 km)
- 5 Prendre à gauche le chemin de Portonville jusqu'à la route, prendre à droite sur 80 m, le chemin à droite puis la rue de la Gouttière et la D 20e à gauche. Après l'église, poursuivre en face par la rue Neuve. Garder la même direction pour trouver le sentier qui grimpe en sous-bois, puis s'encaisse le long de la ferme. Continuer par le large chemin à gauche.
- 6 Laisser la ferme Chignard à droite, contourner Coudray par le sud en coupant deux routes et descendre vers la vallée. 200 m avant la D 607, s'engager sur le sentier à gauche et continuer par la rue des Eaux. Traverser la D 607, emprunter le chemin en face, descendre l'escalier et y longer la voie ferrée à gauche. Prendre la D 207 à droite, franchir le passage à niveau, suivre la deuxième rue à gauche pour arriver place de la République.
- 7 Utiliser la rue à gauche, et emprunter le souterrain puis tourner à droite pour rejoindre la gare de Souppes-Château-Landon. 8



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".